

# ÉTIQUETAGE



## S'INFORMER EN LISANT SYSTÉMATIQUEMENT L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT

### SIGNIFICATION DES SYMBOLES DE DANGER SGH\*

#### DANGERS PHYSIQUES

**SGH01 : Explode**

Peut exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...

**SGH02 : Flambe**

Peut s'enflammer, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau si il dégage des gaz inflammables.

**SGH03 : Fait flamber**

Peut provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.

**SGH04 : Sous pression**

Peut exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés, gaz dissous). Peut causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés).

**SGH05 : Ronge**

Peut attaquer ou détruire les métaux. Ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.

### DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

**SGH09 : Pollue**

Provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

### MENTIONS DE DANGER H ET DE PRUDENCE P

**H 2xx** > dangers physiques

**H 3xx** > dangers pour la santé

**H 4xx** > dangers pour l'environnement

**P 1xx** > conseils généraux

**P 2xx** > conseils de prévention

**P 3xx** > conseils d'intervention

**P 4xx** > conseils de stockage

**P 5xx** > conseils d'élimination

*Exemple : H335*

*Peut irriter les voies respiratoires.*

\* Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Plus d'informations sur la plateforme internet Phytodata, rubrique 2 ou 15 de la FDS.

### DANGERS POUR LA SANTÉ

**SGH06 : Toxique ou mortel**

Empoisonne rapidement, même à faible dose.

**SGH07 : Altère la santé**

Empoisonne à forte dose. Irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires. Peut provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple). Peut provoquer somnolences ou vertiges.

**SGH08 : Nuit gravement à la santé**

Peut provoquer le cancer. Peut modifier l'ADN. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut altérer le fonctionnement de certains organes. Peut être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).

### L'étiquette comporte également les consignes d'utilisation et de précaution :

- Dose d'emploi,
- Zone Non Traitée (ZNT),
- Dispositif Végétalisé Permanent (DVP),
- Délais de rentrée (DRE),
- Délais avant récolte (DAR),

